Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du : 9 avril 2018

Début du Conseil 20 h 00

Nombre de Conseillers: 13

Nombre de Conseillers Présents : 7

Votants: 12

<u>Présents</u>: Jérôme SOURSAC, Christian POZZA, François GUILLE, Joëlle DE BARALLE, Gaëlle LAFARGUE, Sébastien ABADIE, Bernard JULLIE

<u>Absents excusés</u>: Christophe ESTUBE, Franck VALETTE, Vanessa GROSSEAU, Morgane MAUREL, Nicolas VERDIER, Sylvie MAZET;

Monsieur ESTUBE donne tout pouvoir à Monsieur SOURSAC pour tout vote lors de la séance Madame MAUREL donne tout pouvoir à Monsieur JULLIE pour tout vote lors de la séance Monsieur VALETTE donne tout pouvoir à Monsieur ABADIE pour tout vote lors de la séance Monsieur VERDIER donne tout pouvoir à Monsieur GUILLE pour tout vote lors de la séance Madame MAZET donne tout pouvoir à Madame LAFARGUE pour tout vote lors de la séance

Secrétaire de séance : M. Bernard JULLIE

La séance est ouverte

M. Le Maire demande si, suite à la lecture du compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2018, il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature du compte rendu.

M. Le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour, la mise en conformité de la mutation de Madame Audrey UCAY directrice de l'ALAE / ALSH, actuellement en disponibilité (mairie de Grisolles).

La proposition est acceptée.

1 – Délibération pour la demande de subvention pour la dératisation

M. Le Maire rappelle que pour obtenir une subvention pour la dératisation, nous devons délibérer.

Nous passons au vote : Pour : 12

Abstention: 0

Contre: 0

2 - <u>Délibération pour l'acceptation des travaux en régie, effectués en 2018</u>.

M. Le Maire explique que les gros travaux effectués par l'agent technique au cours de l'année 2018 seront déclarés travaux en régie ce qui permettra de récupérer la TVA

Résultat du vote :

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

3 - <u>Délibération sur les taux qui seront appliqués pour le calcul des 3 taxes (TH; TFB; TFNB)</u>

Monsieur le maire rappelle que nous avons opté depuis le début de notre mandat, pour essayer de maintenir constants les taux sur lesquels nous pouvons encore intervenir.

Nous décidons, comme l'an passé, de ne pas augmenter les taux qui seront appliqués.

A savoir:

Taxe d'habitation (TH): 23,39
Taxe foncière bâtie (TFB): 12,29
Taxe foncière non bâtie: 90,45

Ainsi, si nous constatons des augmentations sur nos feuilles d'impôts, elles pourront être dues, soit aux augmentations des bases imposées, soit aux augmentations des autres instances décisionnaires (Département, Communauté de communes, Région).

Pour : **12**Abstention : **0**Contre : **0**

4 - <u>Délibération sur la prise en charge par la collectivité d'une partie des frais de transports scolaires, normalement à la charge des familles.</u>

M. le maire rappelle que les transports scolaires relatifs à l'acheminement des élèves vers les collèges et Lycées, sont en partie pris en charge par la collectivité.

Actuellement, nous prenons à notre charge 50% du montant demandé aux familles.

Nous décidons de reconduire ce taux pour l'année scolaire 2018-2019.

Nous passons au vote :

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

5 - Délibération et vote du budget communal 2018

Avant de demander de passer au vote, Monsieur Le Maire explique et commente la présentation du budget communal.

Il demande s'il y a des questions et y répond.

Ensuite nous passons au vote :

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

6 - <u>Délibération vote pour l'acceptation du budget assainissement 2018.</u>

M. Le Maire rappelle que par la suite, l'assainissement sera repris par la communauté de communes et sera donc géré par cette dernière. Dans l'attente de ce transfert de compétence, il reste encore sous notre responsabilité. Nous espérons pouvoir commencer très prochainement les travaux pour la nouvelle station d'épuration et l'extension du réseau (normalement avant la fin de l'année).

Ensuite, il commente le budget et demande s'il y a des questions.

Nous passons au vote de ce budget.

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

7 - <u>Délibération et vote pour l'acceptation du budget lotissement communal 2018.</u>

Monsieur Le Maire explique les avancées du lotissement communal et précise que dès que les travaux relatifs à l'assainissement seront faits, nous pourrons procéder à la vente des lots.

Ensuite, il explique comment la trésorerie ventile les écritures comptables du budget lotissement.

Puis nous passons au vote pour l'acceptation du budget 2018 :

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

8 - <u>Délibération et vote pour la prise en charge par la collectivité des frais relatifs au CPF (Compte Personnel de Formation)</u>.

Monsieur Le Maire explique à quoi correspond le Compte Personnel de Formation et demande à chacun de se prononcer sur son ressenti quant à la participation de la collectivité pour ce compte.

En effet, il s'agit de fonds donnés par la collectivité pour les agents qui souhaiteraient accéder à une formation pour une reconversion professionnelle.

Après échange, et surtout après avoir mesuré les incidences financières pour la commune (remplacement éventuel de l'agent pendant la formation) il est décidé de limiter la prise en charge uniquement des frais pédagogiques, se rattachant à la formation suivie au titre du CPA, à 500 € par an et par agent, et sans report d'une année à l'autre ;

Nous passons au vote pour l'acceptation de cette proposition :

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

9 - Point sur le centre de loisirs et l'Ecole.

Nous devons nous prononcer sur la date de nomination de la Directrice de l'ALAE / ALSH. En effet, Monsieur JULLIE rappelle que Mme UCAY est en disponibilité sur la mairie de Grisolles, et qu'elle doit prévenir les responsables de son choix pour la rentrée de septembre. De plus, par correction et afin de permettre à la collectivité concernée de prendre ses dispositions, il serait correct de choisir la date de sa nomination au sein de notre collectivité.

Après un bref échange, Monsieur le Maire précise que cela peut être fait immédiatement, puisque nous avons décidé d'accepter sa mutation.

Ainsi, nous demanderons à la secrétaire de faire du mieux pour que les démarches soient faites et permettent à Mme UCAY d'intégrer nos effectifs au plus tard au 1° Juin 2018.

Nous passons au vote pour l'acceptation de cette proposition :

Pour: 12
Abstention: 0
Contre: 0

10 - <u>Divers</u>:

- Monsieur Le Maire rappelle qu'il avait interpelé Le Rectorat, Mme La Vice-Présidente de Région quant aux problèmes que soulevait le rattachement de Fabas au nouveau Lycée de Montech.

Les réponses non satisfaisantes à ses yeux, vont le contraindre à continuer ses interventions, en espérant aboutir pour les enfants concernés de la commune. En effet, il rappelle que ce rattachement contraint les enfants à passer davantage de temps dans les transports scolaires.

- Monsieur Le Maire donne lecture du dernier courrier reçu de monsieur Simon. Il informe le conseil de la dernière réponse faite sur ce sujet (subventions versées aux associations).

Une demande sera faite à la CADA afin de pouvoir répondre de façon satisfaisante à Monsieur SIMON.

- Monsieur JULLIE, fait part de sa communication téléphonique avec les responsables de la sécurité des jeux de l'aire du parc de la mairie.

Il précise que tout le matériel a été acheté et qu'il ne reste qu'à terminer la mise aux normes avant de le signaler au service compétent qui nous a tout de même accordé un délai assez long pour effectuer ces petits travaux d'entretien.

Nous décidons de terminer les travaux et d'appeler pour obtenir l'accord d'utilisation des jeux.

- Monsieur Le Maire précise que Véolia va nous envoyer les devis relatifs à la mise en conformité des bornes à incendie et nous précisera celles qui doivent être remplacées.

Prochaine réunion du conseil : le jeudi 17 mai 2018 à 20 h

La séance est levée à 22 h 15